

« *Panier du 6ème* »
Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
Siège : chez Quentin Martin-Laval 104 rue d'Assas 75006 Paris

Contrat d'engagement AMAP

"Plantes à tisanes et aromates"

(aussi dit contrat PPAM : Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales)
(saison 2020-2021)

Entre l'**adhérent** de l'association
"Panier du 6ème"

Nom / Prénom :

Adresse :

Courriel :

Téléphone :

Et L'Enracinée **ferme partenaire**, représentée
par **Aline Aurias**, paysanne
partenaire, *signataire d'un Contrat d'Appui au*
Projet d'Entreprise avec la structure
la structure "Les Champs des
Possibles" représentée par **Sylvain Péchoux**,
son co-gérant.
Siège social : Le Hameau de Toussacq
77480 Villenauxe-la-Petite
N° SIRET: 51402794500013
TVA : FR60514027945
E-mail : contact@leschampsdespossibles.fr

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans la Charte des AMAP (disponible auprès de l'association ou sur le site du réseau AMAP IdF : <http://amap-idf.org/>)

Engagements de l'adhérent-e :

- préfinancer la production,
- se rendre au moins une fois sur la ferme pendant la saison d'engagement,
- adhérer à l'AMAP panier du 6 et assurer ses distributions
- trouver une solution de remplacement en cas d'absence

Engagements de la paysanne partenaire :

- livrer à chaque distribution des produits de qualité, issus de sa ferme
- donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée des cultures,
- accueillir les adhérent-e-s sur sa ferme (une fois, saison d'engagement),
- être transparente sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail
- Respecter le cahier des charges de l'agriculture biologique et la charte de l'agriculture paysanne.

Engagements communs :

- Les partenaires s'engagent à partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité agricole (aléas climatiques, ravageurs, etc.), et à faire remonter à l'ensemble des parties les soucis rencontrés.
- En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique, etc.), les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant les adhérent-e-s, l'agriculteur partenaire, et un-e représentant-e du Réseau AMAP Île de France si nécessaire.

Modalités contractuelles :

- Les adhérent.e.s s'engagent pour une saison entière qui s'étend sur une année calendaire ; soit 3 distributions (mars, octobre, décembre) à la Mairie du 6eme, Paris ; Le mercredi de 19h à 20h30.
- 6 types de parts de la récolte de la ferme sont proposées (voir tableau en annexe) : "tisane simple", "tisane composée", "aromates sachets", "mélanges d'aromates", "stevia", "sels aromatisés". Les adhérent.e.s peuvent prendre plusieurs types de part, et plusieurs parts de chaque type.
- Un minimum de commande de 2 parts de récolte par distribution (tout types de parts confondus ; soit un minimum de 6 parts sur l'année) est demandé à chaque amapien, et un minimum de commande de 150€/distribution est fixé pour chaque amap.
- **L'adhérent.e commande le nombre de parts qu'il veut de chaque produit pour chacune des distributions et s'engage à intégrer dans sa commande de mars un produit surprise toutes les 5 parts (le produit surprise constitue donc une 6eme part).** Ceci permet à l'adhérent de découvrir de nouveaux goûts, de bénéficier de produits en phase de test, non encore commercialisés, et permet à la paysanne de gérer au mieux ses stocks.

--	--

Annexe : détail de la commande

Annexe au contrat : détail de la commande

Liste tisanes et aromates – L'enracinée Saison 2019-2020

A titre indicatif :

- une part "tisane simple" ou "tisane composée" correspond à un sachet d'environ 20g, variable en fonction de la récolte, et de la plante.
- une part "aromate sachet" correspond à un sachet de 15-30g (en fonction de la plante), variable en fonction de la récolte, et une part "aromate pot" à 12-13g.
- une part "mélanges d'aromates" correspond à environ 25g pour les sachets, environ 15g pour les pots.
- une part "sel aromatisé" correspond à environ 20g (petit pot) ou 60g (pot moyen).
- une part Stevia représente environ 10g ou 25g

Sels aromatisés	Taille	Prix	Distribution mars	Distribution octobre	Distribution décembre
Sel au « Céleri » 20%	Petit	3 € 00			
	Moyen	4 € 95			
Sel à l'estragon 15%	Petit	3 € 00			
	Moyen	4 € 95			
Sel à la ciboulette 25%	Petit	3 € 00			
	Moyen	4 € 95			
Sel aux herbes 20%	Petit	3 € 00			
	Moyen	4 € 95			
Sel surprise	Moyen	4 € 96			

Aromates	Contenant	Prix	Distribution mars	Distribution octobre	Distribution décembre
Thym	Sachet	4 € 50			
Livèche	Sachet	4 € 50			
Estragon	Sachet	4 € 50			
Sarriette	Sachet	4 € 50			
Basilic Grand Vert	Sachet	4 € 50			
Ciboulette	Sachet	4 € 50			
Marjolaine	Sachet	4 € 50			
Origan	Sachet	4 € 50			
Laurier	Sachet	4 € 50			
Ail des Ours	Sachet	4 € 50			
Romarin	Sachet	4 € 50			
Aromate surprise	Sachet	4 € 96			
Mélanges d'aromates	Contenant	Prix	Distribution mars	Distribution Octobre	Distribution décembre
Pincée d'été (Basilic, menthe verte, thym, mélisse)	Sachet	6 €			
Crudités (Estragon, ciboulette, soucis)	Sachet	6 €			
Grillades (Thym,	Sachet	6 €			

origan, marjolaine, sarriette,romarin)					
-------------------------------------------	--	--	--	--	--

Simple – Sachet	Prix	Distribution mars	Distribution octobre	Distribution décembre
Verveine citronnelle	4 € 75			
Camomille romaine « pompom »	4 € 75			
Mélisse	4 € 75			
Menthe verte	4 € 75			
Menthe poivrée	4 € 75			
Menthe chlorophyle	4 € 75			
Agastache	4 € 75			
Sureau	4 € 75			
Tilleul	4 € 75			
Tisane simple surprise	4 € 96			

Tisanes composées	Prix	Distribution mars	Distribution octobre	Distribution décembre
Mélange surprise	5 € 96			
« Réglisse »-menthe (stevia)	5 € 26			
Bol d'air Menthe poivrée forte, menthe fraîche, thym, mélisse, bleuet	5 € 63			
Estivale Menthe verte, agastache, verveine, soucis	5 € 63			
Hivernale Mauve, thym, lamier blanc, ortie, sureau	5 € 63			
Fin de repas Menthe poivrée douce et verte, mélisse, origan, soucis	5 € 63			
Apaisante Verveine, tilleul, camomille, mauve	5 € 63			

Stevia	Contenant	Prix	Distribution mars	Distribution octobre	Distribution décembre
Stevia (édulcorant)	Petit pot	3 € 50			
	Moyen pot	7 € 50			